

II – Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 13, numéro 4, 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701426ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701426ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1982). II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 13(4), 724–731. <https://doi.org/10.7202/701426ar>

14 septembre :

Le ministre des Finances, du Développement et du Plan du Pakistan, M. Ghulam Ishaq Khan, participe à la deuxième réunion du conseil canado-pakistanaï sur le commerce et l'économie qui se tient à Ottawa.

mi-septembre

Les pays de l'OTAN, lors d'une réunion extraordinaire du Conseil de l'Atlantique Nord, décident de maintenir les sanctions imposées en janvier dernier contre la Pologne, les trois conditions qu'ils avaient alors décrétées pour la levée des sanctions n'ayant toujours pas été remplies.

- L'Algérie accorde deux contrats à la compagnie montréalaise Sofati pour la construction de centres d'entretien de véhicules. Le financement est assuré en grande partie par la Société pour l'expansion des exportations.

Des représentants de Gaz de France et de deux compagnies ouest-allemandes, Ruhrgas AG et Gelsenberg AG, se rendent au Canada pour discuter de l'achat de gaz naturel de l'Arctique avec le consortium du Projet pilote de l'Arctique. Les responsables de ce projet cherchent des débouchés du côté européen, alors que les marchés de l'est du Canada et des États-Unis seulement étaient prévus dans le projet initial.

28 septembre au 5 novembre :

Le Canada participe à la Conférence plénipotentiaire de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.). Les propositions qu'il y fait, ont pour but d'améliorer l'efficacité de cet organisme, en tenant compte de l'évolution rapide des télécommunications.

28 septembre :

Le gouvernement fédéral annonce que la Société nationale des chemins de fer tunisiens a octroyé un contrat de \$26 millions à la compagnie Bombardier pour la fabrication de locomotives. Les ministres Pierre De Bané et Serge Joyal affirment que la Tunisie a donné la préférence à Bombardier, malgré des soumissions concurrentes plus basses, en reconnaissance de l'aide accordée par le Canada à ce pays au cours des vingt dernières années et à la suite de leurs récents voyages en Tunisie.

29 septembre :

Le gouvernement canadien donne son appui officiel à la proposition des États-Unis invitant des Canadiens à un voyage à bord de la navette spatiale.

fin septembre :

Le Canada et la Grande-Bretagne signent une entente de coopération dans le domaine aérospatial.

II — Les Relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1982)

A — Aperçu général

Cet été encore, la volonté de stimuler le commerce extérieur a constitué la préoccupation dominante du Québec dans ses relations avec l'extérieur. Si les États-Unis, puis la France, restent sous ce rapport les cibles privilégiées, le Québec a également invité l'Amérique latine à venir chercher chez lui les biens et services nécessaires à son développe-

ment. Le ministère des Affaires intergouvernementales a commencé à mettre en oeuvre les moyens nécessaires à accroître la « visibilité » commerciale du Québec aux États-Unis. Du côté français, la visite des ministres responsables des dossiers des transports et de l'énergie permettait d'examiner les possibilités de coopération dans ces domaines. Le Québec a pu par ailleurs exposer sa position sur le conflit du Moyen-Orient. Mais d'abord, la nomination d'un ministre du Commerce extérieur concrétisait un engagement pris il y a plusieurs mois par le Premier ministre.

B — Les politiques commerciales

Presque un an après avoir annoncé la création d'un poste de ministre du Commerce extérieur, le Premier ministre du Québec en nommait le premier titulaire. À l'occasion du remaniement ministériel du 9 septembre, M. René Lévesque faisait ainsi de M. Bernard Landry, jusque là ministre d'État au Développement économique, le ministre délégué au Commerce extérieur. Un décret du gouvernement précisait la mission du nouveau ministre en ces termes: il sera

chargé de favoriser les échanges commerciaux avec l'extérieur du Québec, de développer les exportations québécoises et de diriger des missions économiques à l'étranger¹.

M. Landry s'est vu confier à cette fin la responsabilité de l'Office québécois du commerce extérieur et des conseillers économiques et attachés commerciaux des délégations du Québec à l'extérieur, qui dépendaient auparavant du ministre de l'Industrie et du Commerce. Le Premier ministre québécois a déclaré au moment de l'annonce de cette nomination que le ministre du Commerce extérieur oeuvrerait à « enraciner chez nous ce qu'on peut appeler la mentalité exportatrice ». En effet, disait-il, « dans une économie ouverte, le maintien et le développement de notre place sur les marchés est une priorité absolue »².

Le nouveau ministre se rendait à Ottawa le 14 septembre pour prendre part à une rencontre fédérale-provinciale des ministres du Commerce qui portait sur un projet de politique canadienne du commerce international, en prévision de la réunion ministérielle de novembre du GATT. Avec certains de ses homologues provinciaux, M. Landry a demandé au gouvernement fédéral la participation d'observateurs provinciaux au sein de la délégation canadienne à la réunion du GATT. Il ne fut pas le seul non plus à se plaindre de l'Agence d'examen de l'investissement étranger (FIRA), qui, pour plusieurs décourage les investisseurs éventuels. Enfin, M. Landry croyait que l'importance de la libéralisation du commerce avec les États-Unis n'était pas ressentie avec autant d'acuité ailleurs au Canada qu'au Québec³.

C — Le Québec et les États-Unis

Cet été encore, le ministre des Affaires intergouvernementales réitérait l'orientation économique que le Québec a entrepris de donner à ses activités aux États-Unis. Il a précisé quelques-uns des moyens mis en oeuvre par son ministère dans le but de stimuler les échanges commerciaux entre les deux pays⁴. L'augmentation du volet économique de la

1. Gouvernement du Québec, Décret no 2007-82 concernant le ministre délégué au Commerce extérieur, 9 septembre 1982.

2. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 10 septembre 1982, p. 18.

3. Michel C. AUGER, *Le Devoir*, 15 septembre 1982, p. 9.

4. Dans un discours prononcé devant un colloque sur les relations entre le Québec et les États-Unis, organisé par le Centre québécois de relations internationales et la *World Peace Foundation*, qui avait lieu à l'Université Harvard au début septembre.

représentation québécoise aux États-Unis constitue l'un de ces moyens, avec l'envoi de nouveaux attachés commerciaux et de conseillers économiques. Suivant des informations recueillies par une journaliste auprès du ministère des Affaires intergouvernementales, la part du budget américain de ce ministère consacrée aux affaires économiques passerait de 33 à 45% en 1982-1983, au détriment toutefois des affaires culturelles⁵. Le ministre Morin attache également beaucoup d'importance à un meilleur système d'information sur le Québec aux États-Unis, non seulement auprès des média américains mais surtout auprès des milieux politiques. C'est principalement par l'intermédiaire de sa Délégation générale à New York que le ministre entend augmenter la « visibilité » du Québec, ce qui était réflété par les nominations annoncées le 9 septembre. À New York, un délégué, M. Peter Dunn, sera chargé des rapports avec les organismes américains, privés et publics, oeuvrant dans le domaine économique, un responsable des communications, M. Lambert Mayer, devra « mieux faire connaître le Québec », M. Michel Marcouiller sera chargé de la coopération avec l'ONU et ses institutions spécialisées dans les domaines techniques et avec les États voisins et Mme Claire Gagnon sera chargée du volet culturel⁶.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, toujours dans le cadre de sa participation à un colloque sur les relations Québec-États-Unis qui avait lieu à l'Université Harvard au début septembre, a défini les principes généraux de la politique d'investissement étranger de son gouvernement. Le Québec croit d'abord que les investissements étrangers, non seulement américains mais européens et autres, doivent être encouragés et ensuite que les règles devraient être établies sur une base sectorielle plutôt que par l'approche cas par cas utilisée actuellement par FIRA. Si l'investissement étranger doit être contrôlé dans certains secteurs, notamment les industries culturelles et peut-être certaines institutions financières, d'autres domaines, surtout celui des ressources naturelles, doivent être ouverts aux investissements étrangers, mais par le biais d'entreprises conjointes, afin d'assurer que les Québécois retirent des avantages de l'exploitation de leurs richesses. Les autres secteurs devraient être ouverts à l'investissement étranger sans autre contrainte que le respect des lois québécoises⁷.

Plus tôt au cours de l'été, le Premier ministre du Québec s'était rendu à Washington à l'invitation des sénateurs républicains, et les ministres québécois et new-yorkais de l'Environnement avaient ratifié une entente sur les pluies acides.

1 - LE PREMIER MINISTRE ET LES SÉNATEURS AMÉRICAINS

M. René Lévesque s'adressait le 14 juillet à Washington à un groupe de sénateurs américains. Ceux-ci se sont surtout intéressés à l'option souverainiste du gouvernement québécois, voulant savoir par exemple quelle serait la position du gouvernement en matière de défense dans un Québec souverain. Le Premier ministre les a rassurés sur ce point, affirmant que le Québec assumerait ses responsabilités au sein de l'OTAN. M. Lévesque a par ailleurs exposé aux sénateurs les vues de son gouvernement sur l'investissement américain au Québec, notamment son opposition à FIRA. Venu pour expliquer le Québec aux Américains, le Premier ministre a trouvé les sénateurs bien informés de la réalité canadienne.⁸

5. Lise BISSONNETTE, *Le Devoir*, 4 septembre 1982, p. 2

6. *Le Devoir*, 10 septembre 1982, p. 2.

7. Notes for an Address by Jacques-Yvan Morin, Deputy Prime Minister of Quebec and Minister of Intergovernmental Affairs, Colloquium on Québec-United States Relations Jointly Sponsored by the World Peace Foundation and Le Centre québécois de relations internationales at the Harvard Faculty Club, Cambridge, Mass., Sept. 1, 1982, pp. 11-12.

8. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 15 juillet 1982, p. 1.

Accompagné par son ministre des Affaires intergouvernementales, le Premier ministre a également rencontré à Washington le représentant démocrate du Massachusetts et président de la Chambre des représentants, M. Thomas O'Neill, et le sénateur démocrate du Massachusetts, M. Edward Kennedy. Leurs discussions ont porté sur les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, l'énergie hydro-électrique québécoise et le régime d'assurance-maladie du Québec⁹.

2 - LES PLUIES ACIDES

Le 26 juillet, les ministres de l'Environnement du Québec et de New York, MM. Marcel Léger et Robert Flacke, ratifiait à Montréal l'entente de principe sur les pluies acides sur laquelle, il s'étaient entendus lors de la conférence de New York en mars dernier. L'entente prévoit la mise sur pied d'un bureau de documentation et d'information sur les pluies acides ayant pour mission de mobiliser l'opinion publique pour qu'elle fasse pression à son tour sur les gouvernements canadien et américain. Deux directeurs, l'un du côté québécois et l'autre du côté new-yorkais, ont été nommés à la tête du bureau. L'entente comprend également la mise en commun des efforts de recherche des deux États et l'élaboration de stratégies communes afin de diminuer les dommages provoqués par les précipitations acides¹⁰.

D — Le Québec et la France

Deux ministres français ont séjourné au Québec au début du mois de juillet, pour discuter des possibilités de coopération dans le domaine des transports et de l'énergie. M. Charles Fiterman, ministre français des Transports, était au Québec du 3 au 6 juillet. Il y rencontrait le premier ministre René Lévesque et son homologue québécois, M. Michel Clair. Des problèmes communs au Québec et à la France, dans le domaine des transports urbains, des transports routiers de marchandise, de l'adaptation des moyens de transport aux personnes handicapées et de la sécurité routière ont été abordés par MM. Fiterman et Clair, qui ont également discuté des chemins de fer, du transport aérien intérieur et de la formation du personnel aéronautique. Les deux hommes se sont entendus pour que leur rencontre ouvre la voie à l'établissement d'une coopération franco-québécoise plus étroite dans le domaine des transports. Enfin, pour faire suite à leurs discussions, M. Fiterman a invité son homologue québécois à lui rendre visite en France¹¹.

Le ministre français des Transports a rencontré le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, avec qui il a discuté du projet de ce dernier d'instaurer une liaison ferroviaire entre Montréal et New York au moyen d'un train à grande vitesse. M. Fiterman a par ailleurs déclaré, à la suite d'une visite des installations olympiques de Montréal, que :

Sans vouloir faire d'ingérence, je souhaite que ces installations, qui sont une fenêtre de la technologie française, soient complétées conformément au plan original¹².

Rappelons à ce sujet que le gouvernement du Québec, propriétaire de ces installations qui ont été l'objet de controverses, ne doit pas rendre sa décision sur la terminaison des travaux avant deux ans¹³.

9. *Idem.*, p. 1.

10. Gilles PROVOST, *Le Devoir*, 27 juillet 1982, p. 2.

11. *Québec Inter*, vol. III, no 5 (juin 1982), p. 2.

12. Gilles ST-JEAN, *Le Devoir*, 7 juillet 1982, p. 9.

13. *Idem.*, p. 9.

Le ministre français délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de l'énergie, M. Edmond Hervé, effectuait à son tour une visite au Québec deux jours seulement après le départ de M. Fiterman. M. Hervé a discuté de questions énergétiques avec le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime. La visite d'un centre de recherche de l'Hydro-Québec et des installations de la baie de James était à l'horaire des activités de M. Hervé au Québec. Il a également rencontré le vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin¹⁴.

E – Le Québec et l'Amérique latine

Dans un discours prononcé le 13 septembre à l'ouverture du Congrès interaméricain sur l'entreprise privée, le ministre des Affaires intergouvernementales invitait les pays d'Amérique latine à développer leurs relations économiques avec le Québec. Aux représentants de l'entreprise privée du continent américain réunis à Montréal, M. Jacques-Yvan Morin déclarait :

Nous avons une sympathie naturelle pour l'Amérique latine, puisque nous sommes nous-mêmes les Latins d'Amérique du Nord. Nous avons vécu longtemps dans l'isolement ; c'est terminé et nous transformons cet isolement le plus rapidement possible en ouverture sur le monde et l'Amérique latine¹⁵.

Au nombre des domaines où le Québec peut offrir des services à l'Amérique latine, le ministre Morin a mentionné le génie-conseil, la foresterie, les mines, l'agro-alimentaire, la gestion coopérative de crédit et d'épargne, l'aménagement urbain, l'électronique et l'informatique¹⁶. Rappelons que le Québec a ouvert deux délégations en Amérique latine au cours des dernières années, l'une à Caracas et l'autre à Mexico.

F – Le Québec et le Moyen-Orient

Une allocution présentée devant le XIV^e Congrès des relations internationales du Québec a été l'occasion, pour le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, de faire connaître la position de son gouvernement sur le conflit du Moyen-Orient. Le Québec, a dit M. Jacques-Yvan Morin, ne peut ignorer le problème du Moyen-Orient, tant à cause des questions d'ordre moral qu'il soulève, des enjeux politiques, stratégiques et économiques qui y sont liés, qu'à cause des intérêts du Québec dans la région. La nature des liens que le Québec a développés avec cette région a été décrite ainsi par le ministre :

Le ministère que je dirige, qui est chargé des relations extérieures du Québec, ainsi que d'autres ministères comme ceux de l'Industrie et du Commerce, de l'Agriculture, Pêches et Alimentation, des Communautés culturelles et de l'Immigration, de l'Éducation, ont multiplié depuis quelques années les contacts avec les pays arabes, de même qu'avec Israël. Nos contacts aujourd'hui fréquents, plus nombreux et plus complexes, s'ils ont trouvé leur origine dans les activités religieuses et culturelles, ont rapidement débouché sur le commerce et les questions énergétiques, auxquelles sont maintenant associées nos entreprises.¹⁷

14. Denis LESSARD, *Le Devoir*, 8 juillet 1982, p. 5.

15. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 14 septembre 1982, p. 7.

16. *Idem.*, p. 7.

17. *Le Québec devant la crise du Moyen-Orient*, Allocution prononcée par le vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, au XIV^e Congrès du Centre québécois de relations internationales, Québec, le 29 septembre 1982, p. 10.

Quant à la position adoptée par le gouvernement québécois en regard du conflit qui bouleverse la région, elle repose, a déclaré le ministre, sur les principes suivants:

Pour le Québec, comme pour plusieurs autres pays, il ne peut être envisagé de paix durable dans cette région du monde sans une solution honorable pour toutes les parties en présence. Cela signifie, avec toutes les difficultés que cela soulève, à la fois la satisfaction en présence des droits légitimes du peuple palestinien ainsi que la sécurité des États de la région, le tout devant être atteint par voie de solutions négociées entre les parties. Il s'agit là d'un cadre de référence, de grands principes qui servent de fondement à la communauté internationale et auxquels le Québec a souscrit discrètement, mais fermement, depuis quelques années.¹⁸

Le ministre Morin a rappelé les gestes posés récemment par le Québec en relation avec la crise du Liban, notamment l'inquiétude manifestée au nom des Québécois par le premier ministre Lévesque devant l'intervention israélienne au Liban, l'horreur ressentie devant les massacres des camps de Sabra et de Chatila ainsi que la mise sur pied, annoncée en juin, d'un programme d'accueil des réfugiés libanais et palestiniens.

G — Le Québec et le Pakistan

Le ministre des Finances, du Développement et du Plan du Pakistan, M. Ghulam Ishaq Khan, se rendait au Québec à la mi-septembre pour y rencontrer le ministre délégué au Commerce extérieur, M. Bernard Landry. Les deux hommes ont discuté d'un projet de développement minier au Pakistan et du développement hydro-électrique potentiel de ce pays. Un projet québécois intégré de développement d'une mine de cuivre du Pakistan, estimé à environ \$500 millions, est actuellement à l'étude. La société d'État québécoise Soquem et la firme de génie-conseil SNC y participeraient. La question du financement que pourra obtenir le Pakistan pour ce projet semble constituer la dernière étape à franchir avant la signature d'un contrat. Le ministre Khan a déclaré en conférence de presse que son pays désirait établir de meilleures relations avec le Québec et le gouvernement fédéral. Le Québec, a-t-il ajouté, « est l'une des provinces les plus productives et qui peut nous aider en technologie et en finance ».¹⁹

H — Chronologie

30 juin au 4 juillet:

La V^e Rencontre francophone de Québec réunit des représentants des communautés francophones d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Afrique. Les participants se mettent d'accord sur la création de certaines structures de coopération entre francophones, notamment une Association des jeunes francophones d'Amérique, une Association Québec-Acadie et une Fédération internationale des écrivains de langue française. La tenue d'un colloque international sur la toponymie de l'Amérique française à Québec en 1984 et d'une « superfrancofête du 3^{ème} âge » en 1985, toujours à Québec, a également été décidé.

13 juillet:

L'agence d'évaluation du crédit américaine Standard and Poor's baisse la cote de crédit du gouvernement du Québec et de la société Hydro-Québec de AA à AA moins. Quelques jours plus tard, la maison Moody's fait de même, la cote du Québec y passant de AA à A1.

18. *Ibid.*, p. 11.

19. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 14 septembre 1982, p. 7.

mi-juillet:

L'Hydro-Québec emprunte 100 millions de francs suisses au taux de 6½ pour 10 ans.

26 juillet-6 août:

Le ministre québécois des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, participe à la Conférence mondiale des Nations Unies sur le vieillissement qui se tient à Vienne, en Autriche.

24 août:

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, annonce la nomination de Madame Michèle Thibodeau-de Guire au poste de déléguée du Québec à Boston. Mme de Guire succède à M. Jacques Vallée qui revient au ministère pour y occuper le poste de directeur des Affaires d'Asie et d'Océanie.

31 août:

Le ministre des Affaires intergouvernementales annonce la nomination de M. Jean Tardif au poste de délégué du Québec aux Affaires francophones et multilatérales. Le nouveau délégué aura pour mission de représenter le Québec auprès des organisations francophones et de certains organismes multilatéraux à Paris.

Une délégation composée de hauts fonctionnaires du ministère des Affaires intergouvernementales et d'un représentant de la Société d'énergie de la Baie James se rend en Union soviétique dans le but de faire connaître l'expérience québécoise dans le domaine de l'hydro-électricité. La délégation est reçue par le ministre des Affaires étrangères de la République de Russie, M. Vladimir Vinogradov.

début septembre:

L'Hydro-Québec emprunte 50 millions de livres sterling, à un taux de 12.75%. Ceci porte à \$2 milliards le montant emprunté par la société québécoise depuis le début de l'année 1982, à un taux moyen de 13.1%. Elle devra emprunter encore \$200 millions avant la fin de l'année pour atteindre l'objectif fixé pour 1982.

13 septembre:

En marge du Congrès interaméricain sur l'entreprise privée qui a lieu à Montréal, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales a un entretien privé avec M. David Rockefeller, ancien président de la Chase Manhattan Bank. À la suite de leur rencontre, les deux hommes déclarent s'être échangé des messages d'amitié de la part du Premier ministre québécois et pour lui, et avoir discuté des relations économiques Nord-Sud.

15 septembre:

D'importants changements sont effectués au niveau des cadres supérieurs de la Société d'État Hydro-Québec. Parmi ces changements, on note la nomination de M. Lionel Boulet au poste de vice-président exécutif à la technologie et aux affaires internationales. M. Boulet aura entre autre la responsabilité des activités d'Hydro-Québec International. Parmi les objectifs nouveaux compris dans le plan de développement que la société doit transmettre au gouvernement, on retrouve le développement des marchés extérieurs pour l'écoulement des surplus, et la commercialisation de la technologie, au Québec et à l'étranger. Le plan de développement prévoit notamment le report des projets de construction de nouvelles centrales jusqu'à la fin des années 80, à cause de l'accumulation des surplus.

30 septembre :

Le ministre québécois de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette, déclare que son gouvernement est prêt à collaborer financièrement à l'établissement d'un Centre de recherche international sur les biotechnologies de l'ONU qui pourrait être situé à Montréal. La Chambre de Commerce de Montréal et l'Ordre des ingénieurs du Québec ont demandé au gouvernement canadien de soumettre la candidature de Montréal comme site du futur Centre international de génie génétique à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).